

Lettre d'information SSO II/19



Contenu :

- 1. Focus SSO 2020 : OUI à une armée avec des Forces aériennes !.....2**
- 2. Trois atouts pour le lancement de la campagne Air20302**
- 3. Révision impérative de la loi fédérale sur le service civil..... 2**
- 4. Assemblée des Délégués de la SSO le 14.03.2020 à Berthoud BE..... 3**
- 5. Échéances et remerciements 3**

Vous tenez entre vos mains la deuxième lettre d'information SSO de 2019. Veuillez la partager avec vos comités et vos membres de votre société, de même que la transmettre à toutes les parties intéressées.

Merci beaucoup !

1. Focus SSO 2020 : OUI à une armée avec des Forces aériennes !

Le Conseil national et le Conseil des états veulent acheter de nouveaux avions de combats (PAC) pour un montant maximum de CHF 6 milliards, mais ne sont pas encore d'accord quant à savoir à quel point l'industrie locale doit en profiter, respectivement quelle doit être la proportion des **marchés compensatoires**. Au cours de la session d'automne, le Conseil des états a voté à 100 % pour et, lors de la session d'hiver le Conseil national a encore voté à 60 % pour, comme entériné par le Conseil fédéral. Jusqu'à présent, la SSO a toujours exigé 100 % ; toutefois, lors de la dernière conférence des Présidents, et selon l'issue de la procédure parlementaire d'élimination des divergences, elle a tranché en faveur d'une **solution flexible**. En tous cas, la discussion sur les marchés compensatoires ne doit plus être à l'ordre du jour en 2020.

Le référendum sur la décision de planification sera certainement Lancé par les cercles de gauche, de sorte que, si tout se déroule normalement, la votation devrait avoir lieu le **27.09.2020**. Ce dossier est d'une importance cruciale et pour une armée crédible et pour la sécurité de notre pays. En 2020, la SSO va peser de tout son poids sur la campagne d'acquisition de nouveaux avions de combats.

Une réunion de lancement s'est tenue à Berne le 12.12.2019 sur le concept de campagne en faveur de nouveaux avions de combats. **L'objectif d'une alliance efficace, structurée**, avec un comité de pilotage décisif et un réseau de groupes de travail opérationnel composé de partis, d'associations, de comités et de groupements d'intérêts, a été atteint. Le PRD est à la tête de l'organisation de campagne, dans laquelle tous les partis bourgeois seront intégrés. La direction du comité de pilotage revient à l'Association pour une Suisse sûre (ASS) et à Thierry Burkart (PRD). Outre la SSO, y seront également représentés, entre autres, l'Union patronale suisse, l'Union suisse des arts et métiers, Swissmem, le GRPM (Groupe romand pour le matériel de Défense et de Sécurité), Aerosuisse, ainsi que la SO spécialisée la plus importante à ce sujet au sein de la SSO, l'AVIA – Société des officiers des forces aériennes.

Les **mesures immédiates** suivantes sont destinées à donner un premier élan à la campagne :

Mise en place d'une page d'accueil de campagne en décembre ; mise en place et coordination d'un réseau de bases, notamment par les organisations fédéralistes (ASS, SSO, partis bourgeois, Fédération suisse des tireurs et Union suisse des arts et métiers) ; premières activités de communication. En la matière, la SSO va prendre contact prochainement avec les SCO, SO spécialisées et comités de campagne locaux.

2. Trois atouts pour le lancement de la campagne Air2030

La campagne Air2030 doit tirer les bonnes conclusions du vote sur le « Gripen » perdu en 2014. Il est important d'ancrer une chaîne d'arguments claire et simple le long des lignes de conduite du PAC, des Forces aériennes, de l'Armée et de la Sécurité suisse. Trois atouts d'ores et déjà entre nos mains nous aident dès le début de la campagne, à savoir :

- a) **La décision de principe** sur le renouvellement total des forces aériennes, respectivement le OUI (ou non) pour une armée avec des Forces aériennes.
- b) Le financement des CHF 6 milliards (PAC) + CHF 2 milliards (DAS, ne faisant pas l'objet de la décision de planification) à partir du **budget ordinaire de l'armée**, et non en raison d'un financement exceptionnel.
- c) Pour la première fois, une **conseillère fédérale** issue de la **droite centriste** défend un dossier militaire. Cela augmente les chances d'atteindre plus largement et spécifiquement la population et, en particulier, les femmes.

3. Révision impérative de la loi fédérale sur le service civil

Après près de deux ans, la réforme dite Développement de l'Armée (DEVA) est fondamentalement sur la bonne voie. Toutefois, le niveau des effectifs de plus en plus alarmant, en particulier au niveau des troupes, est une source de préoccupation majeure pour la SSO. Le nombre de 18 000 personnes formées à l'exercice dont le DEVA a un besoin urgent est loin d'être atteint. Dans ce contexte, la révision de la loi sur le service civil (LSC) est d'autant plus importante qu'elle prévoit huit mesures visant à rendre plus difficile le transfert dans le SC après la fin du service en ER ou CR. Le Conseil des Etats a clairement approuvé sept mesures lors de la session d'automne 2019. Il s'agit d'une victoire d'étape pour les forces armées et le Conseil fédéral. Maintenant, le Conseil national doit encore se pencher sur cet ensemble de mesures. Il est tout à fait concevable qu'il y ait en 2020, en plus du vote sur le PAC, un nouveau référendum sur la politique de l'armée, référendum fortement réclamé par la SSO. Et nous sommes également prêts à nous engager dans la révision de la LSC. Nous voulons garantir sans restrictions pour le futur, le modèle de réussite de la Suisse s'appuyant sur le principe du service militaire obligatoire.

4. Assemblée des Délégués de la SSO le 14.03.2020 à Berthoud BE

À l'instar des éditions 2018 à Neuchâtel ou 2019 au monastère d'Einsiedeln (dont nous gardons un très bon souvenir), l'AD 2020 devrait également culminer en un moment fort de la nouvelle année de la SSO. En effet, la Société cantonale bernoise des officiers (SCOB), sera co-organisatrice de notre manifestation traditionnelle qui se déroulera à Berthoud (dans le marché couvert). Et, tout comme la Cheffe du DDPS, la Conseillère fédérale Viola Amherd, le nouveau CdA, le divisionnaire Thomas Süssli, a également annoncé sa venue. Nous nous en réjouissons ! L'AD sera préparée en détail à l'occasion de la conférence des Présidents du 25.01.2020 à Berne.

5. Échéances et remerciements

Le Comité SSO a le plaisir de vous informer des manifestations internes suivantes :

- 25.01.2020: *Conférence des Présidents SSO I/20, caserne militaire Berne*
- 10.02.2020: *Séance du Comité SSO I/20, Centre Patronal Berne*
- 14.03.2020: *AD SSO dans le marché couvert de Berthoud BE*

Avec cette lettre d'information, je clôture l'exercice 2019 de la SSO et remercie cordialement le Comité SSO, ainsi que les Présidents et les Comités de toutes les SCO, SO spécialisées et sections pour leur énorme engagement et leurs grandes prestations envers notre armée de milice et pour la sécurité du pays.

L'ensemble du Comité SSO et le Secrétariat Général de la SSO vous souhaitent, ainsi qu'à vos proches, de belles et reposantes fêtes de Noël, ainsi que beaucoup de succès, de bonheur et une excellente santé pour la nouvelle année.

Avec mes salutations amicales



Colonel EMG Stefan Holenstein, Président SSO

Contacts

Colonel EMG Stefan Holenstein, Präsident,	+41 79 241 59 57
Colonello Stefano Giedemann, vice-presidente	+41 79 239 58 82
Colonel Gianni Bernasconi, vice-président	+41 79 636 22 90
Oberst Marco La Bella, Vizepräsident	+41 76 355 55 13

La SSO

La SSO est l'organisation faîtière des sociétés d'officiers. Elle a pour but :

- le maintien et le développement d'une politique de sécurité moderne crédible, fondée sur une armée de milice forte, dont les moyens correspondent aux performances attendues ;
 - la défense des intérêts des officiers dans le cadre de la politique de sécurité suisse ;
 - l'entretien des relations avec les autorités nationales et internationales, ainsi que d'autres organisations de milice ;
 - la coordination et le soutien aux sections SSO, leurs sous-sections et leurs membres ;
 - de renforcer le système de milice en gardant l'obligation générale de servir.
-